

Compte rendu Réunion de Bureau du Conseil Français des Confréries



Le Mardi 03 Octobre 2017 à 09h00 à Champlay.

Etaient présents:

Solange MOREAU-MASSENAVETTE, Présidente

Jean RUAULT, Vice-président

Georges JEGOU, Vice-président

Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire

Henri-Pierre GAUTIER, Trésorier

Geneviève ESTIOT, Trésorière Adjointe

Michel DEVOT, Chargé de mission prospection

Edmond-Louis SIMONEAU, Chargé de mission communication

Excusé:

Ruben MARTINOVSKY, Secrétaire Adjoint

Ouverture de la séance, par notre Présidente qui nous demande que les interventions soient claires, nettes, courtes et précises au vu de l'ordre du jour important.

1- Le compte rendu de la réunion de bureau du 09 Mai 2017 à CHAMPLAY, est approuvé à l'unanimité.

2- Le point sur les cotisations, Henri-Pierre nous informe qu'au 1^{er} Octobre 2017, 281 Confréries ont réglées leur cotisation par rapport à 285 l'année dernière. 40 confréries qui avaient cotisées l'an dernier ne se sont pas encore acquittées de la cotisation 2017, ce qui veut dire que 36 confréries nous ont rejoints cette année. Henri-Pierre nous énumère par groupement les confréries qui ne sont actuellement pas à jour de leur cotisation.

3- Cités de la Gastronomie. La Présidente nous informe que comme convenu, elle s'est rendu avec Alain SENECHAL, Président de la Région Centre, à la Cité de TOUR pour y rencontrer le Président de la dite Cité Emmanuel HERVE qui a déclaré que la Cité de la Gastronomie fonctionnait actuellement sur la Touraine / Indre et Loire et qu'il la verrait très bien aller de NANTES à ORLEANS et du MANS jusqu'à POITIERS voir LIMOGES. La Cité a fait une manifestation lors de la Fête de la gastronomie où une dizaine de Confréries étaient présentes et vendaient leurs produits.

La Présidente informe l'assemblée que le 18 Septembre, elle s'est rendue avec le secrétaire (Jean-Pierre) à DIJON pour y rencontrer des responsables de la future Cité de la Gastronomie et du Vin. Suite à cette réunion où étaient présent: Mr DESEILLE Adjoint à la Mairie de DIJON, Mr ARGOULLON Sébastien du Groupe EIFFAGE, Mr HUDEL François chargé de projet "S'PASS" pôle Salons & Congrès, Mr Christian POYER Grand Maître de la Confrérie de la Moutarde qui était à l'initiative de cette réunion. Puis elle nous fait par d'un courrier reçu suite à cette réunion. Jean-Pierre fait un compte rendu de cette réunion.

Mr DESSEILLE nous présente les différents projets existant actuellement:

*TOURS pour le coté historique qui fonctionne déjà.

*PARIS-RUNGIS, coté commercial et international qui ne sera opérationnelle qu'après la réalisation de la ligne RER (pas avant 2024)

*LYON pour le coté Santé (2020/2022 ? ? ?)

*DIJON coté Gastronomie et du Vin (fin 2019)

Jean-Pierre demande où en est la Cité de la Gastronomie du bien manger et aux produits du terroir de VALENCE prévue en 2019 ? La réponse de Mr DESEILLE est claire, actuellement VALENCE ne fait pas partie du réseau des 4 villes retenues. Elle n'entrera pas dans le réseau avant 7 à 8 ans. Puis Mr DESSEILLE nous commente le projet de la Cité de la Gastronomie et du Vin de DIJON qui sera implanté sur le site de l'ex Hôpital au cœur de la ville sur 6,5 ha.

D'un coût évalué à plus 300 millions d'euros, elle comprendrait sur 70 000 m²:

1 Pôle culture sur 5 000 m²

1 Pôle commercial sur 4 500 m²

1 Complexe cinématographique de 13 salles

1 Hôtel 5 étoiles de 83 chambres (groupe HILTON)

1 éco quartier de plus de 600 logements et 3 résidences "services"

Aux bâtiments existants des XV^{ème} - XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles rénovés, s'ajouteront des constructions contemporaines. Un parking de 350 à 400 places est actuellement en cours de constructions aux abords.

Intervention de la Présidente du Conseil Français des Confréries ainsi que du secrétaire qui présentent respectivement: le Conseil Français des Confréries et la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est.

Intervention de Mr Christian POYER qui nous informe de l'éventuelle création d'une Ambassade "Bourgogne / Franche-Comté", ainsi que celle d'une Confrérie Internationale de la "Maison Bourgogne". Des délégations dans les Ville de Lisbonne et Casablanca sont en gestations de même qu'au Canada.

Intervention de Mr ARGOULLON qui nous informe que le Groupe EIFFAGE a en charge la recherche de partenaires et la réalisation de ce projet. Une fois celui-ci terminé, à la remise des clés, EIFFAGE n'interviendra plus.

Puis il s'interroge comment faire entrer les Confréries dans la Cité de la Gastronomie et du Vin et sous quelle forme?

- Y installer le siège du Conseil Français des Confréries, le siège d'une Ambassade ou groupement ou tout simplement le siège d'une Confrérie.
- Cela impliquerait la présence par roulement ou ponctuellement avec des animations.
- Renseigner les visiteurs sur le but des Confréries (afin de mieux se faire connaître)
- La présentation de produits régionaux défendus pas les Confréries.

Et de continuer en nous précisant que cette Cité est aussi:

* Un lieu d'accueil pour les entreprises, les associations qui pourraient y installer leur siège, leur bureau ou un point de vente.

* Un centre de formation avec l'installation d'un centre de recherche sur la gastronomie et une annexe de l'école Hôtelière FERRANDI avec 2 pôles de formation (cuisine et pâtisserie)

A noter que la gestion du "Pôle Culturel" est confiée à S'PASS.

Une nouvelle réunion se tiendra dans quelques mois.

4 - a) La commande de 1000 brochures est arrivée, nous les laissons au même prix à savoir 4€. Un bon de commande téléchargeable sera mis sur le site.

b) Les Pin's une commande de 3 000 à 4 000 sera passée après l'aval du Conseil d'Administration de cet après-midi. Le Conseil propose un prix de vente public imposé de 2€ plus frais d'envoi. Un bon de commande sera mis sur le site.

c) Les affiches pour informer les invités lors des chapitres que les vestiaires ne sont pas gardés achetées par "les Pays de Loire (comme prévu lors du dernier C.A.) seront disponibles après le 11 Octobre Le Conseil propose d'en racheter 500 au prix de 1€ pièce à charge par lui de les revendre aux Groupements.

5 - Le point sur la nouvelle répartition des représentants suivant les nouveaux statuts adoptés lors de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Mars 2017. Au vu des adhésions par Groupement actuellement il devrait y avoir 34 membres délégués. Jean-Pierre est chargé de demander aux Présidents à compter de Janvier de lui fournir la liste des membres. Cette liste devra être accompagnée du compte rendu de la réunion de bureau ou de l'Assemblée qui aura pris la décision. Ces nouveaux membres du Conseil d'Administration ne siègeront qu'après l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries du 28 Avril 2018.

6 - Initiative de la Confrérie du Brie de MELUN: Vous avez tous reçu l'invitation de cette Confrérie avec le programme où il est question de temps fort de cette journée marquée par les "Confrèriades", le rôle des Confréries dans les Cités de la Gastronomie. Notre Présidente nous a fait part d'un échange de courrier avec la nouvelle Présidente de cette Confrérie.

7 - Le point sur l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries le Samedi 28 Avril 2018 à EPINAL (Vosges). Prise de parole de Laurent GANGLOFF Président de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est et d'Annie GARNIER Vice-présidente de la dite Fédération pour la présentation de l'événement, qui se déroulerait dans le Restaurant du Parc des Expositions d'EPINAL.

Le programme pourrait être le suivant 09h00 accueil, enregistrement et collation. 10h00 Conseil d'Administration, 11h30/11h45 repas sur site, 13h30 mise en habits, 13h45 programme des visites organisation à définir suivant le nombre de participants. Pas de déplacement en voiture, tous les déplacements devraient se faire en BUS, 15h30 photo de groupe devant l'Imagerie d'Epinal. 17h30 retour au Centre des Congrès, 18h00 Assemblée Générale Ordinaire. 20h30 repas de gala.

8 - Questions diverses:

a) nouvelle Fédération "Aquitaine" en attente de changement.

b) Notre Présidente a reçu un mail de Guy BERGERON de la Confrérie du Raisin d'Or qui fait parvenir le ressenti d'un confrère ayant participé le 26 mai dernier à la demande de l'Institut du Goût, à une réunion dans le cadre de la Foire de BORDEAUX. Les Confréries présentes, une dizaine, bien qu'étant minoritaires par rapport aux différents corps présents, ont tout de même insisté sur leur vraie utilité à travers la nouvelle Aquitaine pour défendre des traditions gastronomiques, et leurs regrets de ne pas être plus souvent associées aux opérations officielles de promotion de notre gastronomie.

c) Courrier de Mr BAILLOT 4^{ème} croisière des Confréries il en résulte que l'organisateur persiste et projette cette année de charger un membre d'une confrérie de s'occuper des réservations *(Ceci certainement dans le but d'avoir un plus grand nombre de participants parmi "nos adhérents".)*

d) Intervention de Georges JEGOU qui nous fait un bilan de l'A.G. de TOULON. Il nous précise qu'à ce jour un confrère participant au repas de clôture ne s'est toujours pas acquitté des 50€ et ce malgré plusieurs relances. Les membres du bureau donnent leur accord à la Présidente afin qu'elle fasse une relance.

e) Le site du Conseil Français des Confréries: Edmond et Michel nous commentent le fait du changement pour "notre" site. Le nouveau sera plus facile à gérer lors des différents changements à y apporter. C'est un site qui se manie beaucoup mieux. Sur interpellation ils nous précisent que jusqu'au mois de juin si un abonné consulte l'ancien site, une page d'accueil le dirigera vers le nouveau site.

Intervention de Jean-Pierre « lors de la mise en place de l'ancien site, il avait été dit avec "GANDI" c'est un bel outil de travail qui doit dans le temps évoluer, aujourd'hui, vous nous proposez de changer. »

Questions: le nouveau site va t'il durer dans le temps?

Comment voulez vous être crédible si nous changeons le site tous les ans.

Combien ce site va t'il coûter?

Réponses: Normalement il est fait pour durer. Il devrait être légèrement moins coûteux.

f) date de la prochaine réunion de Bureau le 13 Mars 2018.